



COMMUNIQUE DE PRESSE N° 05/OLUCOME/05/2015 PORTANT SUR L'ENTERREMENT DE LA LIBERTE DE LA PRESSE AU BURUNDI

1. A l'occasion de la célébration de la journée mondiale de la liberté de la presse, l'OLUCOME se joint à la presse burundaise pour déplorer l'état des lieux de la dite liberté au Burundi. En effet, le Gouvernement burundais veut imposer son idéologie unique aux médias privés car la liberté de la presse est actuellement en voie d'être enterrée.
2. Depuis Dimanche le 26 avril 2015, la population burundaise a manifesté contre la troisième candidature du Président de la République du Burundi, Monsieur Pierre Nkurunziza car cette décision des participants au congrès du CNDD-FDD en date du 25 avril 2015 a violé la constitution et l'accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation au Burundi. Cette avidité du pouvoir ressortirait d'une poignée d'individus qui craindraient d'être poursuivis pour les crimes de sang et socio-économiques qu'elle a commis.
3. Craignant que la population soit informée sur le déroulement des manifestations et des crimes commis par certaines autorités, le Gouvernement a suspendu les activités de la Radio Publique Africaine (RPA) depuis le 27 avril 2015 tout en ayant auparavant emprisonné ses journalistes et coupé ses lignes téléphoniques. La Maison de la presse a été également fermée alors que toutes les activités des journalistes du Burundi y sont coordonnées y compris les synergies des médias. Aussi, depuis le début de la manifestation, les téléphones fixes des Radios Isanganiro et Bonesha ont été coupés, les zones d'émissions de ces stations de radio privées ont arbitrairement été limitées à la seule Mairie de Bujumbura et la réalisation des synergies des médias a été interdit par le même Gouvernement.
4. Ces mesures prises par le Gouvernement à l'endroit de ces radios révèlent clairement que le Gouvernement veut que soit diffusée son idéologie uniquement alors que le Burundi est un pays qui aspire à la démocratie et à la bonne gouvernance. Cette attitude gouvernementale favorise la non diffusion des informations relatives aux crimes de sang et aux crimes économiques. Maintenant, les droits liés aux libertés d'information, d'expression, de réunion et de manifester sont bafoués. Pourtant, ces droits se trouvent dans la Constitution du Burundi et dans les conventions internationales ratifiées par le Gouvernement.

9

5. De tout ce qui précède, l'OLUCOME recommande :

- Au Gouvernement de rouvrir sans délais et sans condition la station de la Radio Publique Africaine(RPA), la Maison de la presse, les lignes téléphoniques des Radios Isanganiro et Bonesha, laisser ces radios émettre sur tout le territoire du Burundi et de ne plus harceler les journalistes ;
- Aux journalistes de rester solidaires, de ne pas céder à la peur et de porter plainte contre le Gouvernement du Burundi aux instances habilitées tant interne qu'externes;
- A la population de continuer à soutenir les journalistes des médias privées car la presse est le pont entre le Gouvernement et les citoyens ;
- A la société civile dans sa diversité de continuer à soutenir les journalistes dans ces moments difficiles ;
- A la Communauté internationale en général et aux partenaires du Burundi en particulier, de prendre des mesures qui s'imposent pour anéantir ce projet d'alignement des informations des médias sur l'idéologie unique du Gouvernement.

Fait à Bujumbura, le 03 mai 2015
Pour l'OLUCOME
Gabriel RUFYIRI
Président
e 03/05/15

